



SYNDICAT MIXTE DU MASSIF DES MONGES

Mairie de Barles - 04140 Barles

Tél. 04 92 35 10 09 - Courriel : syndicat.mixte.monges@orange.fr

Communiqué de presse n° 4

Le conseil syndical du Syndicat mixte se réunira

le vendredi 9 janvier 2015 à 9 heures

à la salle communautaire de la Maison de Pays de La Motte-du-Caire

Avec comme ordre du jour :

1. Convention tripartite « Département - Communauté de communes Asse Bléone Verdon - Syndicat mixte du massif des Monges »
2. Conventions « Communauté de communes Asse Bléone Verdon - Syndicat mixte du massif des Monges »
3. Budget 2015
4. Questions diverses

Contact : syndicat.monges.communication@orange.fr

Fête du massif des Monges

Randonnée / Musique

Natura 2000

Biodiversité / Agriculture / Forêt

Géoparc
de Haute Provence

Géotourisme / Développement

Photo : Jean Bernard



Syndicat mixte du massif des Monges

Claude Payan

Président du Syndicat mixte

et le **Comité syndical**

vous présentent leurs vœux de santé et de prospérité pour l'année

2015

Mairie - 04140 Barles - Tél. 04 92 35 10 09 - Courriel : syndicat.mixte.monges@orange.fr

